

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du Jeudi 14 mars 2024

Présents :

- Gildas GUYADER
- Jacques TROËL
- Jean-Philippe SEGUIN
- Maxime LE LEPVRIER
- Catherine LE PROVOST
- Laurence GUEGAN
- Claudine CAUMONT

Absents :

- Katy COSQUER (arrivée à 21h30)
- Kevin LE COENT
- Emmanuelle MARESCA

1- Contrôle des comptes de la CCKB

Lecture des observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la CCKB concernant les exercices 2017 et suivants.

2- Portage de repas : mise en place d'un SIVU

Création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour le portage des repas avec les communes suivantes : St Tréphine, Lanrivain, Tremargat, Peumerit-Quintin, Canihuel, Kerpert, Saint-Connan pour assurer le portage des repas chauds 6 jours/7.

Lecture et approbation du projet de statut proposé.

Le délégué titulaire sera Gildas GUYADER

Le délégué suppléant sera Laurence GUEGAN

(Arrivée de Katy COSQUER)

3- Subventions 2024

Liste des subventions qui seront accordées pour 2024 :

- AAPPMA Corlay : 50 €
- Centre Eugène Marquis : 100 €
- Club des retraités : 100 €
- Bibliothèque de St Gilles Pligeaux : 100 €
- FNACA St Gilles Pligeaux : 30 €
- Hand Enfants SNDP : 30 €
- Judo club : 120 €
- Kan Ar Louer : 200 €
- KBE : 50 €
- Les Blés d'Or : 100 €
- Les Restos du Cœur : 300 €
- Pierre Le Bigaut : 200 €
- RASED : 24 €
- RKB : 100 €
- Solidarité Paysans : 100 €
- Union Sportive Argoat : 260 €
- Groupement des jeunes du Pélem : 50 €
- Outil en Main St Nicolas du Pelem : 30 €

Comice Agricole : 210 €
Leucémie espoir : 100 €
Banque Alimentaire : 100 €
Imprévus : en attente 300 €

4- Motion carte scolaire

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- conteste le projet de carte scolaire 2024 annonçant le retrait de 45 classes par la Direction Académique de Saint Briec ;
- apporte son soutien au collectif 45 classes ;
- demande l'annulation des 45 fermetures de classes et l'obtention des ouvertures nécessaires dans les écoles publiques des Côtes d'Armor ;
- précise que la présente délibération sera transmise au Directeur Académique, au Préfet, aux députés et sénateurs des Côtes d'Armor.

5- Travaux logement 1 place Saint Laurent

2 devis reçus :

- Entreprise Saint James (cloisons, isolation, changement de fenêtres) : 11 996,40 €
- Entreprise Besnard (chauffage) : 4 705,20 €

(Reste chiffrage pour le revêtement de sol dans certaines chambres)

6- Loyer du commerce

Le bail signé par les anciens propriétaires de l'Argoad sera reconduit à l'identique. Il ne sera pas révisable avant 2025.

7- Questions diverses : point sur les travaux

Comptage des frelons par Marcel Leroy : 1820 capturés en 2023